

## Aux habitantes et habitants de Coinsins

### Présentation publique du Plan d'affectation communal (PACom)

En 2018, la Municipalité a entamé un processus de révision de son plan général d'affectation communal (Plan de zones) ainsi que du règlement sur la police des constructions datant du 04.02.1983 avec des modifications partielles le 08.04.1987 et le 03.12.1997.

Cette révision s'inscrit dans la poursuite d'une large réflexion tenant compte de l'entrée en vigueur du nouveau Plan Directeur Cantonal (PDCn), de la révision de la Loi fédérale sur l'Aménagement du territoire (LAT) et de la Loi vaudoise sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions (LATC) tout comme d'autres législations environnementales.

Après une longue procédure et de nombreux échanges avec les différents services cantonaux, le PACom de Coinsins et son règlement sont finalisés.

Le dossier du PACom (plan des zones d'affectation, règlement, plan fixant les limites des constructions, rapport de constatation de la nature forestière, rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT et ses annexes) sera mis à l'enquête publique courant février 2026 pendant 30 jours.

Les dates exactes de cette enquête seront annoncées par voie de presse et sur le site de la Commune. Durant cette période, le dossier pourra être consulté en ligne sur le site de la Commune ainsi qu'au bureau du greffe durant les heures d'ouverture.

Le PACom étant contraignant pour les autorités et les propriétaires durant de nombreuses années, la Municipalité souhaite vous en présenter les grandes lignes en présence de M. Sébastien Süess, urbaniste du bureau Urbaplan et répondre à vos questions lors d'une séance d'information :

**Le lundi 9 février 2026 à 20h00**

**au foyer communal de Coinsins (Rte de la Tourbière 4)**

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette présentation qui engagera la Commune de Coinsins durant les quinze prochaines années.

La Municipalité

Coinsins, le 15 janvier 2026